



VIELLISSEMENT ET TERRITOIRES : QUELS ENJEUX ?

ÇA VEUT DIRE QUOI UN TERRITOIRE QUI VIEILLIT ?

C'est un territoire où la part et le nombre de personnes âgées augmentent. Des personnes qui ont une histoire et un attachement avec le territoire deviennent ainsi majoritaires. Ils expriment une voix, des besoins, des envies mais aussi des capacités de partage. Par ailleurs, cela change le rapport des générations et notamment les dynamiques des flux selon le moment de la journée et de la semaine.

DES ENJEUX MULTIPLES, MULTITHÉMATIQUES QUI RENVOIENT À DES QUESTIONS STRUCTURELLES

L'adaptation de la société au vieillissement de la population dépasse de loin le champ du sanitaire ou du médico-social. Elle recouvre autant des enjeux d'aménagement du territoire que des enjeux socio-économiques. Cela impose de structurer la transversalité dans les politiques publiques : les transports collectifs, la voirie et l'éclairage public, la conception des quartiers, la localisation des activités et des services, les lieux de sociabilité, la culture et le sport pour intégrer l'ensemble des habitants ou encore les choix en matière de stratégie de développement économique.

En prenant en considération l'accès aux services de santé et le développement de services favorisant la participation des individus aux activités sociales, l'aménagement du territoire influence la qualité de vie des populations, dont celle des populations vieillissantes et participe à la nécessaire prévention de la perte d'autonomie.

ANTICIPER LES BESOINS EN LOGEMENTS ET EN ÉQUIPEMENTS

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement propose une forme de contrat social et a introduit la nécessité d'intégrer un volet relatif aux questions de vieillissement dans les plans locaux de l'habitat (art. L302-1 du Code de la construction et de l'habitation).

90 % des Français souhaitent vieillir chez eux, à savoir dans leur domicile historique ou, a minima, dans un endroit où ils se sentent chez eux. Mais avec l'avancée en âge, le « chez-soi » n'est pas toujours le domicile où la personne a passé sa vie ; ce peut être un logement qui réunit les critères d'intimité de l'habitat individuel et de confort adapté.

Favoriser le maintien à domicile, cela suppose une prise en compte conjointe des trois espaces de vie que sont : l'espace public dont l'aménagement appartient à la politique publique locale, l'espace collectif ou partagé dont l'aménagement appartient aux acteurs de l'habitat et enfin l'espace privé, le logement.

De nombreuses formules ont déjà émergé. C'est dans le développement et la meilleure connaissance de ces propositions ainsi que dans l'accompagnement à l'adaptation des logements que résidera la qualité de notre réponse au vieillissement. L'EHPAD apparaît comme une étape ultérieure, pour les situations de plus grande dépendance.

VIELLISSEMENT = DÉCLIN ÉCONOMIQUE ?

Un territoire qui vieillit c'est aussi un territoire dynamique mais il est nécessaire de faire évoluer le regard. En effet, un territoire qui a une population âgée est riche d'acteurs politiques, caritatifs, associatifs et il a une forte capacité de solidarité de proximité ou intergénérationnelle. C'est une contribution majeure à la vie économique et sociale. Par ailleurs, cet espace peut devenir attractif pour des actifs capables de répondre à des besoins de services à la personne, concourir à élargir l'offre d'équipements.

À contrario, une proportion importante des personnes âgées dans la population générale questionne sur les capacités productives du territoire.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Pour que les seniors aient la possibilité de se déplacer, l'espace public doit être repensé à la lumière de leurs fragilités et de leurs limites. On estime que le rayon d'action est ramené à 500 m, dès lors que l'usage de l'automobile est réduit. Des équipements regardés comme anecdotiques sont en réalité essentiels : bancs publics, toilettes publiques accessibles, rénovation du revêtement des sols et des trottoirs, parcours piétons sécurisés, accessibilité des lieux publics, réseau des transports publics (notamment bus) facile d'accès, proximité des commerces sont autant d'éléments de l'espace quotidien qui changent la donne. Par ailleurs, le partage de l'espace entre générations pose la question des rythmes en terme de mobilité.

RÉFÉRENCES :

Observatoire des territoires, *Le vieillissement de la population et ses enjeux*, janvier 2018
 Luc Broussy, *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population*, janvier 2013
 Luc Broussy, *Nous vieillirons ensemble*, mai 2021
 Organisation mondiale de la Santé, *Vieillir en restant actif*, 2002
 Villes amis des aînés : <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>

www.topos-urba.org



Focus

CYCLE SUR LE VIELLISSEMENT



SENIORS, QUELS ENJEUX ET QUELLES POLITIQUES DESSINER ?

C'est la première fois en France que les seniors sont aussi nombreux à vieillir et vivre aussi longtemps. Le vieillissement démographique des populations est à appréhender comme le résultat de deux tendances que l'on peut estimer heureuses : la maîtrise de la fécondité et l'allongement de la vie. Il faut y ajouter les pics démographiques du *baby-boom* et de l'immigration forte des trente glorieuses.

Au 1^{er} janvier 2020, en France, un Français sur cinq a plus de 65 ans. Cette proportion a augmenté de 8 points depuis 1990, atteignant 21,5 % en 2024. La progression est ainsi bien plus rapide que l'augmentation de la population totale. Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent désormais une personne sur dix en France (10,4 %) et leur part est en forte augmentation.

En 2023, la région Centre-Val de Loire compte presque autant d'habitants de moins de 20 ans (592 000 «jeunes») que de personnes âgées de 65 ans ou plus (613 000 «seniors»). Ces populations représentent respectivement 23 % et 24 % de la population. Entre 2010 et 2020, la part des seniors dans la population a augmenté davantage en région Centre-Val de Loire (+4 points) qu'en France métropolitaine (+3,5 points).

Ces proportions inédites imposent de relever un défi démographique : mieux prendre en compte le vieillissement dans le modèle de société.

«Plus que jamais, les économies locales devront prendre en compte la structure de leur population. Plus que jamais, les collectivités locales devront s'adapter aux réalités locales» indiquait Luc BROUSSY en 2021, président de France Silver Éco et auteur de rapports interministériels sur le vieillissement.



LA PART DE PLUS DE 65 ANS EN 2020 :

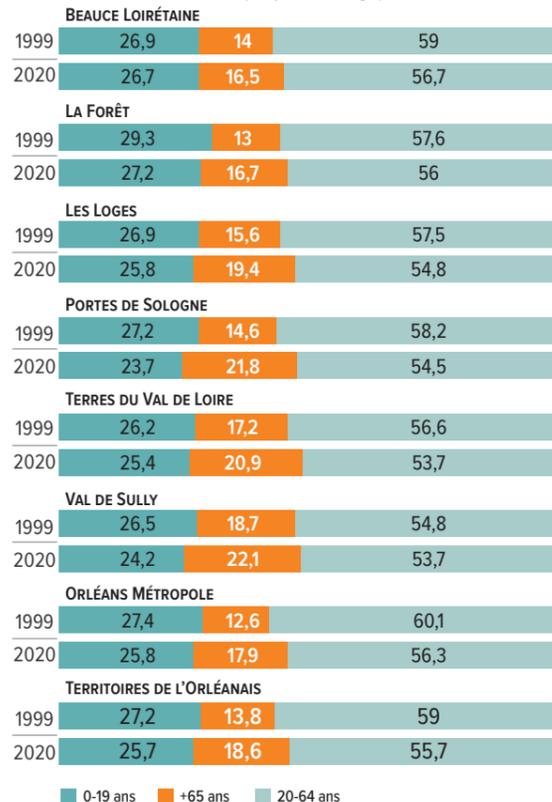
France : 20,2 %	Territoires de l'Orléanais : 18,6 %
Centre-Val de Loire : 22,7 %	Orléans Métropole : 17,9 %
Loiret : 20,2 %	



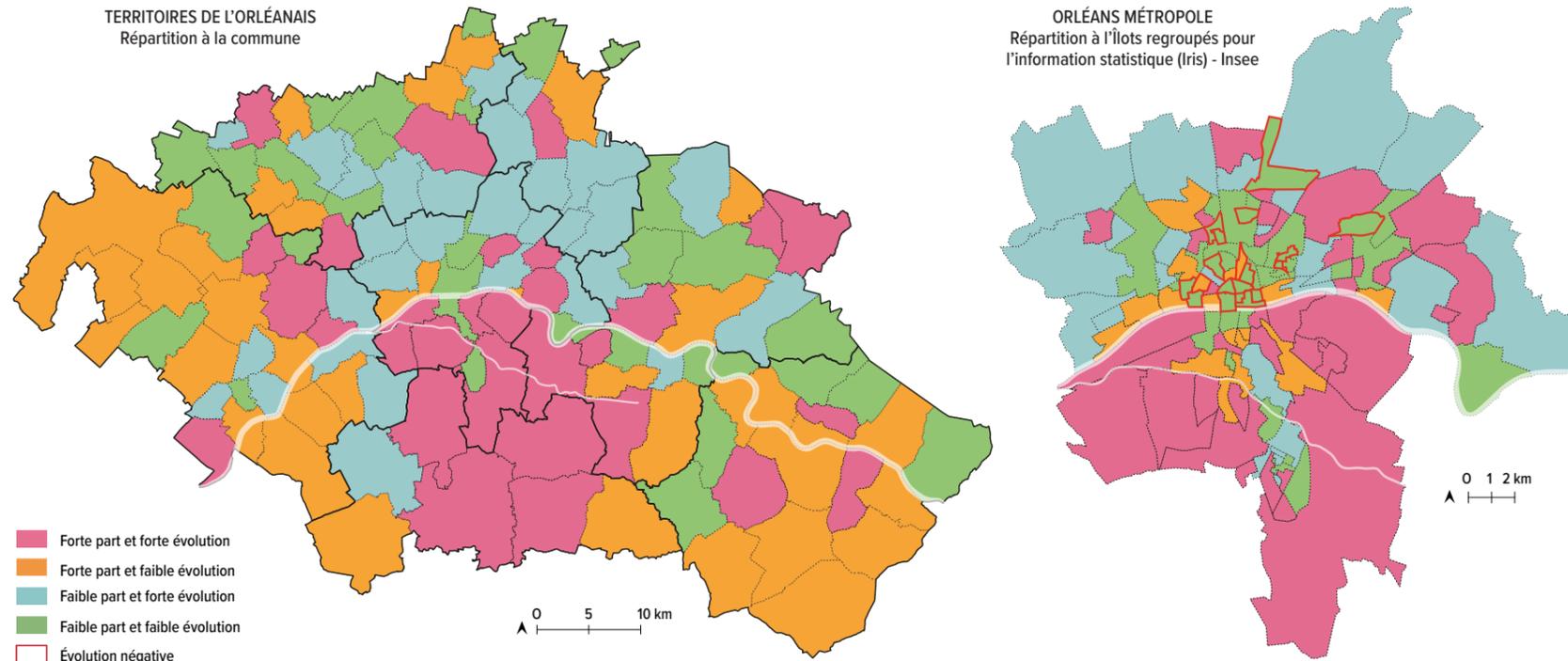
AGENCE D'URBANISME TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

GÉOGRAPHIE CONTRASTÉE DES SENIORS DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS (en pourcentage)



TYPLOGIE DES COMMUNES EN FONCTION DE LA PART DES PLUS DE 65 ANS SUR LA POPULATION TOTALE EN 2020 ET DE L'ÉVOLUTION DE LEUR NOMBRE ENTRE 1999 ET 2020 (Source : Insee RP 1999-2020. Traitement - Topos 2024)



DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES PORTÉES PAR LES NAISSANCES

Entre 1999 et 2020, sur les territoires de l'Orléanais, on observe un taux de variation annuelle de la population de +0,6 % par an ce qui représente une augmentation moyenne annuelle de 2 356 habitants. Cependant, cette évolution démographique est essentiellement liée au solde naturel plutôt qu'au solde migratoire. Avec des naissances en baisse et une durée de vie moyenne qui s'allonge, la part des seniors continue de progresser dans la population. Ainsi, sur la même période, les plus de 65 ans ont un taux de variation annuelle de +2,4 %.

Le rapport de l'indice de vieillissement et la gérontocroissance des personnes de plus de 65 ans donnent un classement contrasté.

LES TERRITOIRES VIEILLISSANTS (en rose dans la légende), désignent les territoires où l'augmentation des personnes âgées est en nombre et en proportion. Deux explications probables : les plus de 65 ans sont installés et continuent de s'implanter alors que les plus jeunes s'installent en moins grand nombre. La population totale de ces communes évolue moins vite que la part des personnes âgées de plus de 65 ans.

Les territoires avec une population âgée en faible croissance (en orange) sont principalement des zones dans lesquelles on observe une faible croissance de population et où la longévité des habitants les plus âgés maintient voire accroît leur part importante. L'isolement des personnes âgées est l'un des enjeux majeurs de ces espaces.

Les territoires à forte évolution du nombre de personnes âgées (en bleu), recensent des populations relativement jeunes et bénéficient d'une natalité dynamique. Mais des zones entières vieillissent : notamment des lotissements construits dans les années 70 ou 80 pour des personnes qui sont maintenant à l'âge de la retraite et souhaitent vieillir au même endroit.

Dans ces zones, le cycle immobilier est à anticiper (vétusté, sous-occupation, rénovation) et un des enjeux majeurs y sera l'accessibilité aux services ainsi que l'adaptation des capacités des structures de prise en charge de la perte d'autonomie.

Et enfin, les territoires avec une population qui reste plutôt jeune (en vert). Dans cette catégorie, l'essentiel correspond à des communes de moins de 3 500 habitants mais qui ont une population globale qui augmente plus fortement. Sur le territoire métropolitain, on note une particularité : des îlots ont perdu en nombre des personnes âgées entre 1999 et 2020. Ces secteurs en centre-ville concentrent pour autant des services de proximité.



Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du réseau francophone des Villes amies des aînés

Le réseau porte l'idée de lutter contre l'âgisme, et l'idée que le vieillissement ce n'est pas un problème, c'est un défi vu que c'est quelque chose que l'on n'a jamais vécu à l'échelle de l'humanité. Valoriser la part et la place qu'ont les habitants âgés sur le territoire c'est un incontournable : c'est une ressource, c'est un stabilisateur social. L'enjeu est de se demander si la politique publique mise en place permet à chacun de continuer à vivre sur son territoire et à exercer sa citoyenneté. L'idée est de comprendre l'usage du territoire au regard des différentes générations. [...] je n'enlève rien aux autres, mais en matière d'inclusion, je veille à ce que les personnes, quel que soit leur âge, ou avec l'âge, accèdent au vivre ensemble. Comment conçoit-on ce vivre ensemble pour que cela ne devienne pas une confrontation entre générations ?

DÉFINITIONS

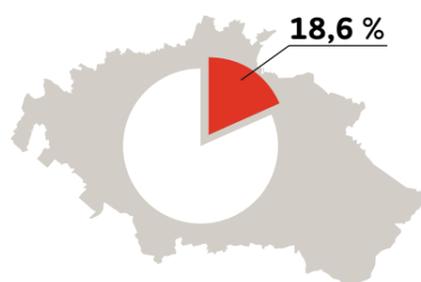
Vieillesse démographique
Augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale. Un espace peut ainsi être vieillissant même sans augmentation du nombre de personnes âgées si les jeunes en partent.

Gérontocroissance
Évolution du nombre de personnes âgées. C'est une mesure absolue utile pour pouvoir apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire.

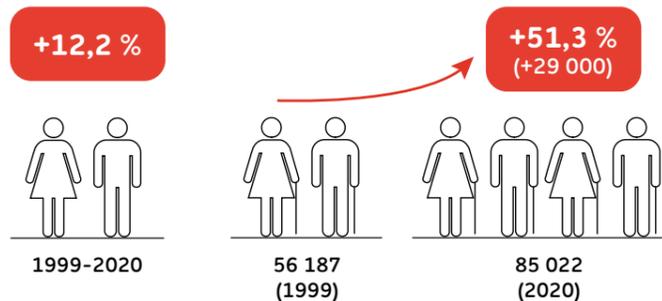
Vieillir en restant actif
Processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.

LES CHIFFRES CLÉS

PART DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS EN 2020



ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



TAUX D'ÉVOLUTION DE LA PART DES 65 ANS ET PLUS DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

TAUX DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES DANS LA MÉTROPOLÉ D'ORLÉANS



BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE DANS LE LOIRET



PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS RÉSIDANT SEULES À LEUR DOMICILE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



SOURCES CARTES & SCHÉMAS
Traitement des données / cartes : Topos 2024.
Données : Insee RP 1999, 2020 ; Filosofi 2020 ;
Enquête aide sociale, Drees 2022.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine LORHO-DUVALLET.
CHEF DE PROJET : Hélène MAUBLANC (helene.maublanc@topos-urba.org)
MISE EN PAGE : Katsiyarna LIAUKOVA.